



CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA

Cartula di i partenarii di a CAB

La charte graphique de la **Communauté d'Agglomération de Bastia** correspond à l'identité visuelle de l'Institution.

Dans ce document, vous bénéficieriez d'un ensemble d'outils vous permettant de vous approprier cette identité.

En effet, la CAB tient à ce que vous puissiez faire vivre son identité graphique tout en veillant au respect de son application dans vos communications.

Cette charte détaille ainsi la construction du logotype de la CAB et définit ses règles d'utilisation pour la production de tous types de documents print ou numériques : affiches, dépliants, plaquettes, brochures, sites web, banderoles...

REGOLE D'APPIECAZIONE

Le partenaire peut utiliser l'identité graphique de la CAB conformément aux modalités de soutien de l'Institution.

Cependant, il est strictement interdit d'utiliser cette identité à des fins politiques, polémiques, contraires à l'ordre public, ou pouvant violer des droits légaux.

L'utilisation de l'identité graphique de la CAB pour d'autres usages que ceux spécifiés dans le règlement d'usage nécessite une autorisation écrite préalable de la CAB.

De plus, le service communication peut demander au partenaire de modifier les supports visuels en fonction du niveau de partenariat, comme la taille ou l'emplacement du logo.

Pour utiliser le logo de la CAB, la version couleur est préférée. À contrario, en cas d'arrière-plan coloré rendant le logo peu visible, une version sur fond blanc doit être utilisée pour s'harmoniser avec le document.

Exceptionnellement, une version noir et blanc peut être employée. Lorsque le logo est utilisé sur un fond foncé, il doit être placé dans un cadre rectangulaire blanc pour préserver sa lisibilité.

Sur un fond très clair, le logo peut être utilisé sans cadre, à condition que sa lisibilité soit préservée.

Si la CAB est :

1. **L'unique partenaire institutionnel** : positionner le logo en évidence sur l'ensemble de vos documents de communication ;
2. **Un partenaire institutionnel majeur** : positionner le logo en évidence aux côtés des autres partenaires institutionnels majeurs ;
3. **Un partenaire institutionnel** : positionner le logo aux côtés des autres partenaires institutionnels (et non privés) ;

L'identification du compte de la CAB sur vos publications en fonction du réseau social est également requise :

- **Instagram** : @cumunita_agglobastia
- **Facebook** : @Cumunità d'Agglomerazione di Bastia
- **Linkedin** : @Cumunità d'Agglomerazione di Bastia
- **Twitter** : @AggloBastia

En cas de doute, veuillez contacter le service communication qui saura vous conseiller : communication@agglo-bastia.corsica

U LOGO



CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA

Le logo se présente comme une modernisation de l'original.

Clairement inspirée de la version traditionnelle, la composition reprend les symboles forts que sont la tour génoise et le laurier, en affinant et épurant l'ensemble.

Un gain de lisibilité et de fluidité, pour un logo qui se compose d'une chromatique bleu roi et d'une typographie dynamique sans empattement. En conservant l'esprit et les composants du précédent, ce logo revisité correspond à une version moderne et plus actuelle.



Pour une visibilité optimale et éviter toute perturbation de lecture, une zone de protection obligatoire est définie autour du logo.

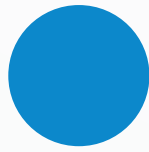
La dimension de cette zone est égale à l'espace présent entre le texte et la ligne séparatrice du logo.

Pour préserver une bonne lisibilité du logotype, il est interdit de l'utiliser dans une largeur minimum à **20 mm**.



20 mm

I CULORI



PRINT

C **85** M **35** J **0** N **0**

PANTONE **3005 C**

NUMÉRIQUE

R **66** V **132** B **197**

4284C5



PRINT

C **0** M **0** J **0** N **100**

PANTONE **412 C**

NUMÉRIQUE

R **0** V **0** B **0**

000000

COULEUR

L'utilisation de la version du logo en couleur doit être privilégiée.

En respectant les zones de sécurité définies précédemment, un filigramme blanc en opacité réduite (75%) peut être utilisé afin de permettre l'utilisation du logo couleur sur les fonds photographiques.

BLANC

Cette version doit être utilisée sur les fonds de couleur ou fonds photographiques foncés, lorsque la version en couleur n'est pas suffisamment visible.

NOIR

Cette version peut être utilisée sur les fonds clairs lorsque la version en couleur n'est pas suffisamment visible. Elle est également dédiée aux usages bureautiques tels que la télécopie ou le tampon, ainsi qu'aux documents imprimés en noir et blanc.

UTILISAZIONE

Fonds de couleurs



Fonds photographiques



VARIANTE DI U LOGO

Le logo se décline sous un format portrait, qui répond aux mêmes contraintes que celles établies pour la forme paysage.



Le logotype doit être utilisé dans la majorité des cas dans sa forme “complète”.

Il est cependant possible d'utiliser une forme “ abrégée ”, pour appuyer sa nouvelle identité en tant que marque. L'avatar peut se décliner en filigrane en fond très discret, afin d'apporter de façon simple du contenu à un document tout en déclinant l'image de la CAB.

Comme pour les autres versions, il est indispensable de respecter une zone de confort autour de l'avatar, quel que soit son utilisation.



VARIANTE DI U LOGO

Les éléments graphiques et les proportions qui régissent le logo sont invariables.

Le logotype doit être reproduit sans aucune altération.
Son dessin, sa typographie et ses couleurs ne peuvent être modifiés.

Des règles permettent de l'utiliser convenablement, les interdits préviennent des abus de cette utilisation.



Rotation



Compression horizontale



Compression vertical



Ajout de contour



logo en contour



Changement de composition des éléments



Changement de dimensions des éléments



Changement de typographie



Modification d'attributs de la police



Changement de couleur non justifié